



**PREMIÈRE  
MINISTRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

*Service Communication*

Paris, le 18 septembre 2023

**Discours de Mme Élisabeth BORNE, Première ministre**

**Réunion de présentation du « Pacte des solidarités »  
aux fédérations et associations de lutte contre la pauvreté**

**Hôtel de Matignon**

**Lundi 18 septembre 2023**

*Seul le prononcé fait foi.*

Mesdames et Messieurs les ministres,  
Mesdames et Messieurs,

Pour se loger, pour sa santé, pour accéder à l'éducation ou à l'emploi, parfois même pour se nourrir, la pauvreté est un défi du quotidien, pour toutes celles et ceux qui y ont confrontés.

Personne ne peut rester impassible face à la situation de femmes, d'hommes et d'enfants, qui peinent à vivre dignement.

Alors, face à la pauvreté, nous avons un devoir d'action.

Ce devoir, vous l'incarnez, toutes et tous, au quotidien, auprès des Français qui en ont le plus besoin.

Je voulais vous remercier pour votre engagement.

Et si j'ai voulu cet échange, aujourd'hui, à Matignon, c'est pour vous écouter et pour apporter des réponses aux Français dans la précarité.

C'est tout l'objet du Pacte des solidarités, que la ministre Aurore BERGE va présenter, avec l'ensemble des ministres concernés, et qui a été bâti avec vous

depuis des mois, sur la base des orientations que nous avons partagées ensemble en novembre dernier.

Madame la ministre, je tenais à vous remercier, pour tout le travail accompli avec les tous les acteurs du secteur.

Ce Pacte est ambitieux. Il marque une augmentation de 50% des crédits dédiés à la lutte contre la pauvreté par rapport à la stratégie précédente.

Pour l'élaborer, nous avons regardé en face les forces et les lacunes de notre modèle social. Ce modèle fait partie des plus puissants au monde pour contenir la pauvreté et amortir les crises. Il est également l'un des plus redistributifs.

Et pourtant, ce modèle social connaît plusieurs faiblesses.

D'abord, beaucoup de nos concitoyens n'en perçoivent pas assez les effets.

Ensuite, notre modèle social peine à éviter la reproduction de la pauvreté. Aujourd'hui encore, un enfant qui naît dans une famille parmi les 20% de revenus les plus bas, a une probabilité d'un tiers d'y rester à l'âge adulte.

Enfin, notre modèle social ne permet pas à celles et ceux qui sont tombés dans la pauvreté d'en sortir assez rapidement. Une donnée est édifiante : sept ans après l'entrée au RSA, un tiers seulement des bénéficiaires ont retrouvé un travail.

Notre modèle doit permettre l'ascension sociale, et j'ai une conviction : c'est par le travail qu'on peut s'en sortir. C'est le travail qui permet de sortir de la pauvreté et d'avoir la pleine maîtrise de son destin.

En 6 ans, nous avons créé deux millions d'emplois : ce sont autant d'opportunités pour gravir les échelons, ou sortir de la précarité. J'y reviendrai.

Face à ces constats, notre action contre la pauvreté s'articule autour de deux objectifs :

- corriger les inégalités structurelles ;
- et répondre à l'urgence de la situation sociale d'aujourd'hui.

\*

**Notre premier objectif, c'est de mener les actions nécessaires pour corriger les inégalités de destin.**

Cette réponse structurelle à la pauvreté s'inscrit pleinement dans les priorités de mon Gouvernement, notamment pour le plein-emploi, la transition écologique, l'amélioration des services publics et l'ordre républicain.

D'abord, je suis convaincue qu'une réponse durable contre la pauvreté et pour la réduction des inégalités de destin passe par un emploi de qualité pour toutes celles et ceux en situation de travailler.

Je le disais : le plein-emploi est la meilleure réponse pour le pouvoir d'achat et pour une sortie durable de la pauvreté.

En 6 ans, les réformes que nous avons menées ont permis de faire baisser le taux de chômage, désormais au plus bas depuis 40 ans, et le nombre de bénéficiaires du RSA diminue enfin.

Ces résultats sont encourageants, mais nous ne pouvons pas nous en satisfaire.

Nous devons continuer à agir pour ramener vers l'emploi ceux qui en sont le plus éloignés.

C'est le sens du Contrat d'engagement jeune ou de la réforme de France Travail, que le ministre du Travail, Olivier DUSSOPT, défend en ce moment-même devant la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale et en séance dans les prochains jours.

Nous défendons une même idée : faire travailler les acteurs ensemble, pour l'insertion de toutes les personnes en capacité de travailler.

C'est ainsi que nous combattons vraiment, efficacement et durablement la pauvreté et l'exclusion.

Nous menons également une action résolue, avec la ministre Béangère COUILLARD, sur l'égalité entre les femmes et les hommes et la lutte contre toutes les discriminations au travail.

Au cœur de ce défi de l'insertion par le travail se trouve aussi une question qui me tient particulièrement à cœur : la situation des travailleurs pauvres.

Il y a des situations inacceptables : les bas salaires pour des métiers essentiels ou les temps partiels subis, qui ne permettent pas de s'en sortir.

Le travail doit payer et chacun doit avoir des perspectives d'évolutions professionnelles et sociales.

Ces sujets seront ceux de la conférence sociale, voulue par le Président de la République, que je réunirai en octobre avec Olivier DUSSOPT.

J'ajoute que nous avons une attention particulière pour les retraités modestes. Et dès ce mois-ci, comme nous l'avions annoncé pendant la réforme des retraites, les petites retraites seront revalorisées.

Ce sont au total 1,7 million de retraités qui en bénéficieront avec un gain moyen de 600 euros par an.

Mesdames et Messieurs,

Si le plein-emploi porte des réponses fortes contre la pauvreté, notre stratégie pour la transition écologique doit, elle aussi, permettre aux plus modestes de vivre mieux.

En effet, les femmes et les hommes dans la précarité sont souvent les premiers à subir les conséquences du dérèglement climatique ou de l'impact d'un environnement dégradé sur leur santé.

Et dans la transition écologique qui s'engage, nous ne les laisserons pas sur le bord du chemin.

Aussi, il est impératif de proposer aux plus démunis un accompagnement et des solutions adaptées.

C'est le sens de notre action, avec le ministre de la Transition écologique, Christophe BECHU.

Troisième axe de notre action : l'amélioration de la qualité de nos services publics, levier essentiel de l'égalité des chances.

Parce que l'accueil des enfants est un défi pour trop de familles, et notamment pour les mères seules, nous déployons avec Aurore BERGE, un service public de la petite enfance.

C'est une question d'égalité des chances.

C'est aussi une façon de permettre à chacun, notamment les femmes, de reprendre une activité.

Sur la santé, ce sont toujours les plus précaires qui renoncent les premiers aux rendez-vous médicaux.

Nous avons mené des chantiers importants pour améliorer l'accès aux soins avec des prises en charge à 100%, tout particulièrement en matière de prévention et le déploiement du 100% santé.

Les ministres, Aurélien ROUSSEAU et Agnès FIRMIN LE BODO, sont particulièrement mobilisés pour répondre à ces défis.

En matière d'éducation, nous poursuivons notre politique pour l'égalité des chances, avec le dédoublement des classes en grande section, CP et CE1 dans les zones REP et REP+, mais aussi le dispositif « devoirs faits » et la réforme du lycée professionnel.

Là aussi, nous continuons à avancer, avec les ministres Gabriel ATTAL, Carole GRANDJEAN et Prisca THEVENOT.

Enfin, le dernier axe de notre action : c'est l'ordre républicain.

Les plus pauvres sont les premières victimes de l'insécurité. Ils sont les premiers à souffrir des trafics, et des conséquences de la délinquance sur les quartiers.

Des moyens historiques ont été donnés au ministère de l'Intérieur, et après avoir créé 10 000 postes de policiers et gendarmes supplémentaires durant le précédent quinquennat, nous en créerons, avec le ministre de l'Intérieur, Gérald DARMANIN, 8500 de plus d'ici 2027.

\*

Mesdames et Messieurs,

**Notre deuxième objectif est de répondre, par des mesures très concrètes et de court terme, à l'urgence sociale face à l'inflation.**

Nous agissons pour celles et ceux en grande précarité. Ce sont les personnes les plus vulnérables face à l'inflation. Elles ont besoin de réponses concrètes aux enjeux du quotidien, au premier rang desquels l'alimentation.

Ainsi, face aux crises successives, nous avons revalorisé les prestations sociales et mis en place des dispositifs exceptionnels, pour maintenir le pouvoir d'achat des plus modestes.

Notre réponse, c'est aussi d'agir pour atténuer la montée des prix. C'est notamment le sens du trimestre anti-inflation, lancé en mars, et renouvelé jusqu'à la fin de l'année. Sur des produits du quotidien, les distributeurs ont accepté de réduire leurs marges et permis de contenir la hausse des prix pour les consommateurs. C'est aussi le sens de la mesure que j'ai annoncée hier pour faire baisser les prix des carburants.

J'ajoute que nous avons demandé aux gros industriels et aux distributeurs d'accélérer leurs négociations pour que les prix baissent plus rapidement dans les rayons.

Un projet de loi sera présenté par Bruno LE MAIRE pour avancer la date limite de ces négociations.

L'aide alimentaire est aussi un maillon indispensable de la réponse.

Nous savons l'importance de votre mission auprès des plus fragiles, plus encore à l'approche de l'hiver.

Et je suis bien consciente des difficultés que traversent certaines associations, notamment en raison du contexte économique.

Nous l'avons dit et je m'y engage : nous sommes et nous resterons à vos côtés. Nous avons doublé le financement de l'État en 2023 par rapport à 2021.

Dans le prolongement des annonces d'Aurore BERGE pour la fin 2023, une aide exceptionnelle sera intégrée au PLF pour 2024, pour couvrir les besoins des associations d'aide alimentaire.

J'ajoute que nous débloquerons 80 millions d'euros de crédits européens supplémentaires, répartis sur quatre ans.

Je sais toutefois que certains publics spécifiques souffrent plus que d'autres. Je pense notamment aux étudiants.

Nous avons pour eux, en cette rentrée, revalorisé fortement le montant des bourses et élargi le nombre des bénéficiaires.

La ministre de l'Enseignement supérieur, Sylvie RETAILLEAU, travaille en parallèle à une remise à plat du système d'attribution des bourses pour le rendre plus juste.

Ces dernières années, le dispositif des repas CROUS à 1€ a montré son utilité et son importance.

Nous avons donc décidé de le maintenir pour l'année qui s'ouvre.

J'ai également demandé que tous les étudiants en difficulté puissent bénéficier de ces repas à 1€. Tout étudiant qui en éprouve le besoin doit être pris en charge.

J'y veillerai.

Enfin, pour offrir une meilleure qualité de vie aux étudiants, 12 000 places de logement CROUS seront rénovés d'ici 2027 et nous allons accélérer le plan logement étudiants pour répondre aux besoins et tenir nos engagements : 30 000 logements seront créés d'ici la fin du quinquennat.

Plus largement, la problématique du logement et de l'hébergement est cruciale dans les vies et les trajectoires des personnes en situation de précarité.

Je veux redire ici que nous avons consacré des moyens importants pour l'hébergement, avec l'ouverture de 203 000 places d'hébergement d'urgence en 2023, et en lançant le 2e plan pour le logement d'abord.

Avec le ministre délégué chargé du Logement, Patrice VERGRIETE, nous entendons votre inquiétude, partagée par un certain nombre d'acteurs.

Je vous annonce donc que les 203 000 places seront maintenues en 2024, et je sais pouvoir compter sur vous pour gérer au mieux le parc d'hébergement.

Enfin, nous savons qu'en période d'inflation, la précarité énergétique progresse et empêche de trop nombreuses familles de vivre correctement.

Là encore, nous agissons, à la fois de manière préventive et pour aider à surmonter la hausse des prix.

La prévention de la précarité énergétique, c'est MaPrimeRenov', qui a déjà bénéficié à 1,5 million de ménages, pour les trois quarts des ménages modestes ou très modestes.

MaPrimeRénov', C'est une aide concrète et précieuse contre la précarité énergétique.

C'est pourquoi j'ai décidé de la renforcer, en doublant pratiquement les crédits qui y sont consacrés. Nous toucherons ainsi davantage de ménages tout en diminuant leur reste à charge.

Mais notre action ne s'arrête pas là : je pense notamment à la lutte contre l'habitat indigne avec des opérations programmées d'amélioration de l'habitat.

\*

Mesdames et Messieurs,

En résumé, notre méthode vise à améliorer concrètement la vie de nos concitoyens les plus fragiles :

- grâce à une réaction rapide lorsque c'est nécessaire,
- et des changements structurels qui produiront des effets durables.

Dans les deux cas, une mobilisation de tous les acteurs est nécessaire pour trouver les meilleures solutions et faire vivre la solidarité au quotidien.

Le rôle de vos associations est majeur.

Des plus grandes aux plus locales, de l'hébergement d'urgence, à l'insertion par l'activité économique, votre action est déterminante.

Nous vous soutiendrons et vous aiderons, notamment Prisca THEVENOT, qui conduit le chantier essentiel de la simplification de la vie associative.

Dans quelques instants, les ministres détailleront les mesures du Pacte des Solidarités. Elles suivront quatre priorités :

D'abord nous voulons agir contre la pauvreté des enfants, avec des ambitions fortes comme l'accompagnement des enfants mal logés pour qu'ils soient tous scolarisés comme ils devraient l'être, ou encore l'extension des petits déjeuners gratuits à l'école.

Second axe de notre action, nous voulons permettre le retour à l'emploi de chacun, notamment grâce à des mesures comme la création d'une prime de reprise d'activité, qui s'adapte aux projets professionnels et aux situations de chacun.

Troisième grande orientation de ce Pacte, nous renforçons notre lutte contre la grande pauvreté. Cela passe, par exemple, la domiciliation de plus de 100 000 personnes supplémentaires chaque année, ou encore un meilleur accompagnement et des meilleurs soins pour les femmes précaires.

Enfin, nous voulons mener une transition écologique et solidaire, par exemple avec le soutien au déploiement d'une politique sociale de l'eau ou l'amélioration de la qualité écologique et nutritionnelle de l'aide alimentaire.

\*

Mesdames et Messieurs,

Ce pacte, c'est œuvrer pour l'égalité des chances et lutter contre les déterminismes, qui peuvent tracer, dès l'enfance, des trajectoires de vie et condamner les rêves et les talents de certains de nos concitoyens.

Je vous remercie et je cède la parole à Aurore BERGE.